

Secrétariat international
de la JOC
78, Boulevard Poincaré
Bruxelles 7 - Belgique

A.2104/14

Annexe : MMTC

Réunion du Comité exécutif
Mexico, 7-22 novembre 1966

Pour information seulement

----- MOUVEMENT MONDIAL DES TRAVAILLEURS CHRETIENS -----

Développement historique du MMTC

Au cours de la période 1900-1930, un certain nombre de mouvements ouvriers d'adultes commencèrent en Europe. Beaucoup d'entre eux furent inspirés par la JOC et un nombre croissant de jocistes, entrant dans la vie adulte, donnèrent une orientation éducative et apostolique à d'autres mouvements.

En 1951, la Fédération internationale des mouvements ouvriers chrétiens (FIMOC) fut créée dans le but de grouper tous les mouvements ouvriers chrétiens, non reliés aux syndicats chrétiens (CISC). Les objectifs de cette fédération furent de créer une coopération internationale entre les branches nationales.

D'autre part, certains mouvements d'action catholique ouvrière se retrouvaient chaque année dans des sessions d'échanges, créant ainsi une certaine union et un courant international parmi ces mouvements.

Depuis 1959, la JOC internationale a essayé d'amener ces deux mouvements internationaux à se rencontrer et à s'unir, en vue surtout de leur permettre de devenir réellement internationaux. Les deux groupes de mouvements étaient surtout européens et les divergences provenaient surtout de situations européennes.

En effet, la JOC internationale était sérieusement préoccupée par la non-existence dans un grand nombre de pays, ainsi qu'au plan international, de mouvements capables de continuer son activité apostolique, adaptés aux conditions, responsabilités et aspirations de la vie d'adulte.

En 1960, suite aux initiatives des dirigeants des mouvements existants et à celles de la JOC internationale, une réunion a eu lieu entre les mouvements d'adultes, en vue de trouver une formule pour un mouvement international ouvrier d'adultes, indépendant des syndicats, des organisations politiques et des mouvements de jeunesse. A cette assemblée participèrent des délégations de 40 pays environ.

Cette assemblée décida de créer un nouveau mouvement international sur la base d'une déclaration commune; un Comité exécutif fut élu avec le mandat spécifique de contacter des organisations qui pourraient être intéressées par ce nouveau projet d'organisation internationale, de

faciliter leur unification et de réunir une assemblée constituante; tout ceci dans un laps de temps de trois ans. Pour diverses raisons, cette assemblée eut seulement lieu en 1966.

Assemblée 1966

Cette assemblée, qui a eu lieu à Rome en mai 1966 et à laquelle assistait la JOC internationale, était l'aboutissement de la proposition de 1960 et portait les fruits du travail d'un Comité exécutif provisoire.

Le MMTC y fut constitué; il est essentiellement un mouvement

"qui unit tout mouvement national ou régional, portant les trois caractéristiques - travailleur, éducatif, apostolique - et qui espère unir tous les travailleurs et leurs familles, dans le but de réaliser tant leur destinée spirituelle, que leur promotion collective et dans un désir de participer à l'effort apostolique et social de l'Eglise dans le monde."

Pays affiliés au MMTC

AFRIQUE	: Algérie, Cameroun, Congo-Brazza, Congo-Kinshasa, Côte d'Ivoire, Dahomey, Haute-Volta, Maroc, Ile Maurice, Sénégal, Tunisie.
AMERIQUE DU NORD	: Canada (expression française)
AMERIQUE LATINE	: Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa-Rica, Haïti, Paraguay, Uruguay.
ASIE	: Ceylan, Corée, Inde.
EUROPE	: Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Portugal, Suisse.

Plan d'action 1966-1970

Aspects essentiels :

- organiser des réunions et des échanges aux niveaux continental et régional et entre les pays qui ont des problèmes communs;
- aider les travailleurs chrétiens à coopérer avec d'autres dans la campagne contre la faim et l'action pour la paix;
- réaliser des expériences avec les migrants;
- collaborer à la formation de cadres;
- stimuler des contacts avec les OIC, spécialement avec la JOC internationale.

Perspectives de collaboration

La nature apostolique, éducative et ouvrière des deux mouvements - JOC internationale et MMTC - nous amène à désirer une collaboration étroite. Cette collaboration est nécessaire à tous les échelons, de la base locale, en passant par les fédérations régionales et nationales, jusqu'au stade international.

Cette collaboration pourrait consister, d'après les besoins, en des échanges d'expériences, des études communes, des actions communes, une coordination d'action représentative. Tout cela naturellement à condition que l'autonomie de chaque mouvement soit respectée.

La JOC doit surtout se préoccuper de la préparation des jocistes afin que, entrant dans la vie d'adulte, ils s'engagent dans le mouvement ouvrier d'adultes et, s'il n'existe pas encore, qu'ils cherchent à le bâtir en lien avec le mouvement international.

Le MMTC et ses mouvements nationaux peuvent être aussi un appui sérieux pour la JOC.

(texte original en anglais.)

- - - - -